

Pour envenimer les choses, «les États-Unis consacrent environ 150 fois plus d'argent que le Canada [à la recherche et au développement], et ce, depuis de nombreuses années<sup>8</sup>».

## E. La souveraineté

Lorsque le NORAD a été créé, les craintes de certains Canadiens, peu nombreux mais qui savaient se faire entendre, ont été renforcées par le fait que des régions du NORAD étaient à cheval sur la frontière, et que des Américains faisaient fonctionner des bases radars établies en territoire canadien. Le fait que le nouveau Système d'alerte du Nord sera entièrement construit et exploité par des Canadiens devrait rassurer les membres de ce groupe. Toutefois, il existe toujours la crainte, du moins chez certains Canadiens du Nord, que le NWS soit «encore un système de détection lointaine avancée servant uniquement aux États-Unis» et qu'il ne contribue en rien à défendre l'Arctique occidental ou les îles de l'Arctique<sup>9</sup>.

En substance, ce qui préoccupe encore certains Canadiens au sujet de la coopération militaire de leur pays avec les États-Unis, c'est le cadre «continentaliste» dans lequel cette coopération a inévitablement lieu. Ils y voient une entrave aux efforts déployés par le Canada pour conserver son caractère distinctif en Amérique du Nord et à l'approche multilatérale que le pays cherche à adopter dans la conduite de ses affaires étrangères. D'autres rétorquent toutefois que le fait de contracter une alliance suppose inévitablement qu'il faille sacrifier un peu la souveraineté. À cet égard, le Canada est peut-être dans une meilleure position que certains autres pays alliés. Par exemple, aucune base importante ni aucune arme nucléaire américaine n'est installée sur le territoire canadien. En outre, des organismes comme le NORAD, dont certains se méfient, peuvent en fait contribuer à préserver la souveraineté du Canada. Comme l'a fait remarquer M. John Holmes :

Lorsque ce genre d'institutions canado-américaines existent – il y en a en fait très peu – elles sont souvent critiquées comme étant des instruments de la continentalisation. J'ai au contraire toujours prétendu que ces accords permettaient de protéger les intérêts canadiens au sein d'un continent déséquilibré. Le continentalisme est plutôt une force de la nature qui exige que l'on s'impose ensuite la discipline des institutions et des règlements<sup>10</sup>.

Le NORAD éveille peut-être chez les Canadiens des craintes concernant la souveraineté du pays, le manque d'indépendance de notre politique, ainsi que les armes nucléaires et la dépendance économique. Néanmoins, comme certains observateurs l'ont reconnu, il répond sans nul doute aux préoccupations des États-Unis au sujet de la menace que constituent les engins aérospatiaux pour l'Amérique du Nord. Malgré toutes les réserves qu'ont certains Canadiens à l'endroit du NORAD, une coopération militaire officielle avec les États-Unis nous a certainement épargné les innombrables tensions que créeraient des relations non satisfaisantes avec notre voisin. Comme la plupart des Canadiens pensent, à l'instar des États-Unis, que le continent est menacé et estiment qu'un dispositif de défense s'impose, ils concluent que le NORAD nous épargne également des dépenses considérables.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 4-5.

<sup>9</sup> Tom Butters, *Procès-verbaux*, 17 septembre 1985, p. 28:9.

<sup>10</sup> *Ibid.*, 10 octobre 1985, p. 37:25.